



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ (1er janvier 2020 au 31 décembre 2020)

Fournisseurs	Objet	Montant
Alliance Ford Inc.	Achat camionnette et échange Ford 250 (Résolution # 7125-11-2019)	51 658.27 \$
Amyot Gélinas S.E.N.C.R.L	Audits en comptabilité par vérificateur externe 2019, 2020, 2021 et 2022 TR-201905-26 Résol. 7183-12-2019 (4 ans 2019 à 2022)	87 840.90 \$
Automation R. L. inc.	Services techniques pour réseaux d'aqueduc et d'égout et résolution 7523-08-2020	34 023.09 \$
Camions Carl Thibault inc	Réparation réservoir camion-citerne Résolution AG-993-10-2019	26 321.42 \$
CBM Informatique inc	Services techniques pour gestion informatique et fournitures d'équipements	44 405.07 \$
Les Constructions H.D.F. Inc	Pulvérisation pavage rue Joli-Bois et chemin Lac-Violon Resolution 7539-09-2020	26 926.76 \$
DHC Avocats inc	Services professionnels juridiques	38 542.98 \$
DWB Consultants	Services professionnels Volet Ingénierie TP-202010-75 Résolution 7701-12-2020	167 058.68 \$
Énergies Sonic inc	Produits pétroliers Essence - Diesel 2020-2022 (3 ans) TP-201908-44	610 410.32 \$
	Approvisionnement en propane TP-202007-51 (2 ans) Oct-2020 à Sept 2022) Résolution 7559-09-2020	49 772.68 \$
Équipe Laurence	Services professionnels divers projets Résolutions 7080-10-2019, 7082-10-2019, 7325-03-2020, 7370-04-2020, 7441-06-2020, 7456-06-2020, AG-1058-09-2020, 7638-11-2020	42 967.10 \$
Globocam Montréal	Achat camion 10 roues Résolution 7702-12-2020	351 404.99 \$
Groupe Ultima inc	Assurances générales Résol. 7120-11-2019	96 088.00 \$
Groupe Somac Inc	Ombrière parc-école LOI 202003-07 Résolution 7452-06-2020	62 390.03 \$



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Groupe Villeneuve	Balayage de rues TP-201902-03 (2 ans 2019-2020) Résol. 6752-03-2019	80 000.00 \$
Hydro-Québec	Fourniture d'électricité, lumières de rues, chauffage et autres	129 855.29 \$
Lafarge Canada inc	Fourniture de granulats 2020-2021 TP-202004-23 Résol. 7360-04-2020	255 609.59 \$
	Fourniture d'abrasifs Hiver 2020-2021 TP-202005-36 Résol 7437-06-2020	171 772.65 \$
Constructions Monco inc	Travaux routiers chemin Guénette TP-202002-03 Résolutions 7358-04-2020 7442-06-2020, 7477-07-2020, 7520-08-2020, 7557-09-2020, AG-1073-10-2020	1 244 855.43 \$
	Démolition quai municipal Résolution AG-1073-10-2020	36 102.15 \$
Multi Routes Inc.	Abat-poussière TP-202003-13 Résol.7307-03-2020	50 081.48 \$
Pavage MultiPro inc.	Travaux routiers des chemins de Chertsey, Fridolin-Simard, des Hauteurs et Masson TP-202002-01 Résol. 7271-02-2020	2 415 053.55 \$
PG Solutions inc	Licences informatiques parc et services formation ADM-2019 Résol. 7114-14-2020 pour 2021	36 429.86 \$
Régime de retraite des élus	Cotisations	31 614.53 \$
Régime de retraite employés municipaux du Québec	Cotisations	237 010.21 \$
Compass Minerals Canada corp. (sifto)	Sel de déglçage chlorure de sodium TP-202008-52 Résol. 7558-09-2020 (hiver 2020-2021et 2021-2022, 2 années)	164 313.07 \$
SSQ - Société d'assurance-vie inc.	Assurance collective	141 777.98 \$
Ventes Élite Ford (#1978) Inc	Achat Ford Explorer Incendie Résolution AG-1006-10-2019	64 568.09 \$
WM Québec	Services de location de conteneurs de déchets solides Résolution # 7322-03-2020	254 727.11 \$
ZED Architectes inc.	Services professionnels Volet Architecture - Réfection garage municipal TP-202010-74 Résolution 7700-12-2020	250 070.63 \$



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Total = 7 253 651.91 \$

477.6.(2) 477.6. La liste prévue à l'article 477.5 est publiée dans le système électronique d'appel d'offres approuvé par le gouvernement pour l'application de la Loi sur les contrats des organismes publics (chapitre C-65.1).

La municipalité publie également, sur son site Internet:

1° en permanence, une mention concernant la publication visée au premier alinéa et un hyperlien permettant d'accéder à la liste prévue à l'article 477.5;

2° au plus tard le 31 janvier de chaque année, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

La liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat. Si la municipalité n'a pas de site Internet, les publications prévues au deuxième alinéa sont faites dans le site Internet de la municipalité régionale de comté dont le territoire comprend le sien ou, si cette dernière n'en possède pas, dans un autre site dont la municipalité donne un avis public de l'adresse au moins une fois par année.